

Berne, le 6 décembre 2021

Évaluation formative de la mise en œuvre de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP)

Rapport d'état sur la situation de l'association « Communauté de Référence e-Health Ticino » au début de l'exploitation opérationnelle

Office fédéral de la santé publique

Ricarda Ettlín, MSc in Psychology

Dr. Francesca Rickli

1 Introduction

Les rapports d'état des communautés et des communautés de référence font partie de l'évaluation formative de la mise en œuvre de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) réalisée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique. Ils décrivent l'entrée des communautés et des communautés de référence dans leurs activités opérationnelles sur la base de diverses caractéristiques, qui peuvent (indirectement) favoriser l'utilisation et la diffusion du dossier électronique du patient.

Les informations sont basées sur une enquête en ligne réalisée auprès des communautés et communautés de référence quelques semaines après la réussite de leur certification. En outre, un entretien de validation par téléphone a été mené sur la base des résultats de l'enquête en ligne, au cours duquel certaines données ont été clarifiées et/ou approfondies.

| Données générales | | | |
|--|--|---------------------------------|------------|
| Nom de la communauté/communauté de référence | Communauté de Référence e-Health Ticino eHTI | Date de la collecte des données | 22.10.2021 |
| Date de l'entretien de validation | 22.11.2021 | Date du rapport d'état | 6.12.2021 |

2 Phase de lancement

Les communautés et communautés de référence peuvent réduire leurs risques opérationnels en introduisant le DEP avec une phase pilote d'exploitation facultative en testant et en optimisant dans un premier temps les processus opérationnels dans un cercle limité d'institutions de soins et de patients. eHealth Suisse a élaboré à ce sujet un document d'aide à la mise en œuvre¹. On verra ci-après si et dans quelle mesure la Communauté de Référence e-Health Ticino (ETHI) passe par une telle phase pilote d'exploitation.

| «Phase de lancement» |
|---|
| La communauté de référence conduira une phase « friends and family » durant les premiers mois de l'an 2022. L'ouverture du DEP pour la population est prévue dès le printemps 2022 (date encore à fixer). |

¹ Cf. https://www.e-health-suisse.ch/fileadmin/user_upload/Dokumente/F/Aide-a-la-mise-en-oeuvre-Phase-pilote-d-exploitation-f.pdf

3 Institutions de soins / professionnels de la santé affiliés et population

Le tableau suivant indique, d'une part, le nombre absolu d'institutions de soins et de professionnels de la santé affiliés à la communauté ou à la communauté de référence et, d'autre part, la couverture de la communauté ou de la communauté de référence par rapport à son rayon d'activité, par catégorie. Le rayon d'activité a été défini sur la base des informations fournies par eHealth Suisse².

Il convient de noter que seuls les établissements « stationnaires » doivent être affiliés (les hôpitaux d'ici 2020, y compris les cliniques de réadaptation et les cliniques psychiatriques ; les maisons de naissance et les EMS d'ici 2022).

| Institutions de soins / professionnels de la santé affiliés et ouverture de DEP | | |
|---|--------|---|
| | Nombre | Couverture par rapport au rayon d'activité ^{3,4} |
| Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation et cliniques psychiatriques | 8 | 57%* |
| Maisons de naissance / EMS | 0 | 0% |
| Cabinets médicaux | 0 | 0% |
| Pharmacies (sauf les pharmacies des hôpitaux) | 0 | 0% |
| Services d'aide et de soins à domicile | 0 | 0% |
| Cabinets de physiothérapie | - | - ⁵ |
| Autres institutions de soins et professionnels de la santé travaillant en ambulatoire | 0 | - |
| Ouvertures de DEP par la population | 0 | 0% |

4 cliniques ont choisi de s'affilier avec une autre communauté de référence que eHealth Ticino (Clinica Luganese Moncucco SA (sede Moncucco, sede San Rocco), SMN-Clinica Sant'Anna, Clinica Santa Chiara SA).

*Nous nous référons à la statistique « Chiffres-clés des hôpitaux suisses 2018, Office fédéral de la santé publique » pour déterminer le nombre total d'hôpitaux au canton du Tessin. Ainsi, nous nous référons à des chiffres concernant l'an 2018. Selon une information de la communauté de référence, il y a eu des changements en 2021 par rapport aux hôpitaux tessinois (Cardiocentro Ticino CCT fait partie du EOC dès 2021).

Afin de maintenir un calcul du taux de couverture semblable à travers toutes les communautés de référence, nous continuons à nous référer à l'état de situation de 2018.

² cf. <https://www.e-health-suisse.ch/fr/mise-en-oeuvre-communautes/communautes-dep/communautes-en-un-coup-doeil.html>

³ Les différentes bases de données utilisées pour le calcul du taux de couverture se trouvent dans l'annexe du rapport d'état.

⁵ Il n'existe pas de données nationales sur les physiothérapeutes travaillant en Suisse.

4 Formes d'intégration du DEP

L'intégration du DEP dans les systèmes informatiques des institutions de soins et des professionnels de la santé peut prendre différentes formes. Par exemple, l'intégration complète, c'est-à-dire que le DEP peut être traité directement dans le système d'information de la clinique ou du cabinet médical, ou la connexion via un portail, les professionnels de la santé pouvant accéder au DEP via un accès spécial au portail.

Vous trouverez ci-dessous les formes d'intégration dont disposent les institutions de soins et les professionnels de la santé affiliés à la Communauté de Référence e-Health Ticino (ETHI).

| Formes d'intégration du DEP | | | | |
|---|---|--|---------------------------------------|--|
| De quelle forme d'intégration du DEP disposent les institutions de soins et les professionnels de la santé affiliés ? | Intégration complète (lecture & écriture) | Intégration partielle (écriture seule) | Intégration partielle (lecture seule) | Raccordement par le biais d'un portail |
| Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation et de psychiatrie | 0% | 0% | 0% | 100% |
| EMS / maisons de naissance | 0% | 0% | 0% | 100% |
| Institutions et professionnels de soins ambulatoires | 0% | 0% | 0% | 100% |

eHTI est en train d'organiser une intégration avec les systèmes primaires, surtout l'hôpital cantonal EOC sera intégré, mais aussi d'autres institutions.

5 Moyens d'identification

Pour pouvoir consulter ou modifier un DEP, les professionnels de la santé et la population doivent pouvoir s'identifier sans ambiguïté. Différents éditeurs de moyens d'identification sont disponibles. La liste suivante indique quels éditeurs sont actuellement reconnus par la Communauté de Référence e-Health Ticino (ETHI).

| Éditeurs de moyens d'identification reconnus | | | |
|--|--------------------|--------------------|---------------------------|
| Pour les professionnels de la santé | - TrustID - HIN | Pour la population | - Swiss-Sign - TrustID |

6 Services d'ouverture de DEP à disposition de la population

Le tableau qui suit présente les lieux où la population peut ouvrir un DEP de manière autonome dans le cadre de la Communauté de Référence e-Health Ticino (ETHI).

| Genre et nombre de services d'ouverture à disposition de la population | | | |
|--|--------|---------------------|--------------|
| | Nombre | | Nombre |
| Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation ou psychiatrie | 2 | Banque | - |
| Institutions ou professionnels de soins ambulatoires | - | Service d'ouverture | 1 |
| En ligne | - | Autre : | par courrier |
| Poste | - | | |

Le service d'ouverture est proposé par le bureau de l'association eHealth Ticino. La population peut ouvrir un DEP sur place au bureau ou envoyer le formulaire signé, avec une copie de la pièce d'identité par courrier.

L'Association e-Health Ticino est en train d'évaluer d'autres services d'ouverture, par exemple chez les affiliés ou des partenaires.

7 Fonctionnalités du DEP à disposition de la population

Ce chapitre énumère les différentes prestations fournies à la population par la Communauté de Référence e-Health Ticino (ETHI).

| Fonctionnalités du DEP à disposition de la population | | | |
|--|-----------------------------------|---|------------------------------|
| Dans quelles langues les documents suivants sont-ils disponibles ? | Matériel d'information sur le DEP | Déclaration de consentement au DEP | Interface utilisateur du DEP |
| Allemand | | | x |
| Français | | | x |
| Italien | x | x | x |
| Romanche | | | x |
| Anglais | | | x |
| Autres | | | - |
| Des modèles sont-ils proposés pour les documents suivants ? | | | |
| Directives anticipées du patient | Non | Carte de donneur d'organes | Non |
| Certificat de vaccination | Non | Coordonnées de contact en cas d'urgence | Non |

| Fonctionnalités du DEP à disposition de la population | |
|--|--|
| Autre :: | A l'avenir (par ex. : app pour le téléphone mobile permettant de consulter le DEP via le portable, plan de soins partagé, eMedication. Ces services seront développés sous réserve d'obtenir le financement nécessaire). |
| L'ouverture d'un DEP est-elle gratuite ? | Oui |
| Le DEP peut-il être utilisé depuis une application mobile ? | Non |
| D'autres prestations sont-elles proposées à la population en plus du DEP ? | Non |
| Des formations à l'utilisation du DEP sont-elles proposées à la population ? | Non |
| Existe-t-il des collaborations avec des organisations de patients, des centres de consultation, des ligues de santé ? | Oui |
| L'ouverture d'un DEP sera gratuite pour la population. Il faut prendre en considération que les personnes intéressées devront elles-mêmes se procurer une identité électronique pour accéder au DEP. | |
| Avec la ACSI - Associazione consumatori/consumatrici della Svizzera Italiana, il y a une collaboration autour de la promotion du DEP auprès des patients et les patientes. | |

8 Fonctionnalités du DEP – Institutions de soins et professionnels de la santé

Ce chapitre énumère les différentes prestations fournies par la Communauté de Référence e-Health Ticino (ETHI) aux institutions de soins et aux professionnels de la santé conformément au chapitre 3.

| Fonctionnalités du DEP – Institutions de soins et professionnels de la santé | |
|--|-------------------------|
| Avez-vous repris les recommandations d'eHealth Suisse concernant les informations pertinentes pour le traitement, à saisir dans le DEP ? | Oui |
| eHealth Ticino a consulté les hôpitaux et les cliniques par rapport aux informations pertinentes pour le traitement et a établi une liste de documents sur cette base. Cette liste est similaire à celle de eHealth Suisse. | |
| Avez-vous établi d'autres recommandations concernant les informations pertinentes pour le traitement, à saisir dans le DEP ? | Non |
| Avez-vous élaboré un règlement uniforme et contraignant concernant les informations pertinentes pour le traitement, à saisir dans le DEP ? | Non, mais voire point 1 |
| Est-il possible de saisir des données structurées dans le DEP ? | Non |
| Proposez-vous, en dehors du DEP, des services supplémentaires aux institutions de soins et professionnels de la santé ? | Non |
| Pour ce faire, tenez-vous compte des recommandations nationales de eHealth Suisse ? | - |

9 Bureau

Le tableau suivant présente quelques caractéristiques du bureau de la Communauté de Référence e-Health Ticino (ETHI).

| Bureau | |
|--|---|
| Combien d'employés travaillent au bureau de la communauté/communauté de référence (C/CR) ? | 2 (200% de poste, mais avec le soutien externe (protection des données), environ 250% de postes) |
| Le bureau a-t-il des filiales ? | Non |
| Comment la personne responsable de la protection et de la sécurité des données est-elle intégrée dans la C/CR du point de vue organisationnel ? | Service externe, group de travail externe au C/CR |
| e-Health Ticino a choisi d'utiliser un service externe pour le domaine de la protection et sécurité des données pour pouvoir bénéficier de compétences d'une équipe de spécialistes dans les domaines « protection », « légal » et « IT ». Une seule personne ne peut pas réunir ces compétences et eHealth Ticino n'a pas les moyens pour employer plusieurs personnes dans ce domaine. | |

10 Financement des activités

Vous trouverez ci-dessous le nombre d'années pendant lesquelles le fonctionnement de la communauté de référence devrait être assuré, à partir du démarrage de ses activités, ainsi que les obstacles et les difficultés qui pourraient survenir à l'avenir en ce qui concerne son financement.

| Financement de l'exploitation (hors développements ultérieurs) | |
|---|--|
| Pendant combien d'années le financement de l'exploitation (hors développements ultérieurs) est-il assuré ? | Le financement de l'exploitation est assuré pour une année. |
| Quels sont les obstacles et les difficultés qui pourraient survenir dans le financement de l'exploitation ? | <ul style="list-style-type: none"> • Moyens identités (coûts de l'identité électronique) • Re-certification (surtout la grande qui a lieu toutes les trois années) • Service à valeur supplémentaire (coûts de développement de ces services) Ressources humaines (qui doivent être suffisantes pour permettre l'ouverture des DEP par la population) • Présence constante d'un DPO/groupe de sécurité • Onboarding des patients • Coûts plateforme IT (DEP) (qui peuvent évoluer puisque les contrats avec les fournisseurs sont à durée limitée), |

11 Certification

Pour qu'une communauté ou une communauté de référence puisse commencer ses activités, elle doit être certifiée par un organisme de certification agréé. Vous trouverez ci-dessous l'évaluation (qualitative et quantitative) de Communauté de Référence e-Health Ticino (ETHI) relative à la charge qu'a représentée la certification pour elle, ainsi que des propositions d'optimisation du processus pour les futures certifications.

| | | |
|--|-----------------------------|-------------|
| Comment évaluez-vous la procédure de certification par rapport à l'investissement global (financier, temps, etc.) qu'elle vous a demandé ? ⁶ | Nécessite beaucoup d'effort | |
| En prenant en compte les coûts complets, quelles sont les dépenses totales (coûts de personnel et de matériel) qui ont été directement engagées par la C/CR en lien avec la procédure de certification ? | Frais de personnel : | 230'000 CHF |
| | Frais de matériel : | 450'000 CHF |
| Les frais de matériel concernent les honoraires de KPMG et autres honoraires de tiers (domaine protection des données). | | |
| À votre avis, y a-t-il des points qui pourraient être améliorés dans les futures procédures de certification ? | | |
| <ul style="list-style-type: none"> - Responsabiliser la Communauté pour les audits annuels chez les institutions sans l'intervention directe de l'organisme de certification. Les communautés de référence devraient pouvoir certifier les institutions membres, cela permettrait de réduire les coûts et le temps investi. - Harmoniser et standardiser la certification, qui s'est déroulé de manière différente selon les communautés de référence à cause de la nouveauté et grande complexité du projet. - Simplifier le processus de certification. | | |

⁶ Échelle de réponse : Elle nécessite beaucoup d'effort / Elle nécessite un certain effort / Elle nécessite peu d'effort / Elle ne nécessite pas d'effort particulier.

| Annexe | |
|---|--|
| Les bases de données suivantes ont été utilisées pour le calcul du taux de couverture : | |
| Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation et de psychiatrie | Chiffres-clés des hôpitaux suisses 2018, Office fédéral de la santé publique |
| EMS / maisons de naissance | Chiffres-clés des EMS suisses 2018, Office fédéral de la santé publique |
| Cabinets médicaux | Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires 2018, Office fédéral de la statistique |
| Pharmacies (sauf pharmacies d'hôpital) | Nombre et densité de pharmacies par canton 2019, Office fédéral de la statistique |
| Services d'aide et de soins à domicile | Statistique de l'aide et des soins à domicile 2019, Office fédéral de la statistique |
| Population | STATPOP 2019, Office fédéral de la statistique |